

La Chapelle la Reine

Bulletin municipal

AUTOMNE 2016

PAGE 2
LE MOT DU MAIRE
ÉTAT CIVIL

PAGE 3
INTERCOMMUNALITÉ
ÇA S'EST PASSÉ À LCLR

PAGE 4
ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE

PAGE 5
ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE
CITOYENNETÉ

PAGE 6
TRAVAUX

PAGE 7
LE COIN DES ASSO'

PAGE 8
AGENDA



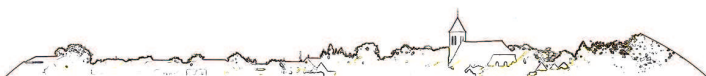
Chapelaines, Chapelains,

Au mois de juin dernier, a eu lieu la première du Chapelle'stival destiné à animer notre belle Place de la République fraîchement rénovée. Je me réjouis de l'engouement qu'a connu cette manifestation et souhaite la reconduire l'an prochain, aux beaux jours.

Mais ces réjouissances ne doivent pas nous faire oublier les terribles intempéries dévastatrices que notre région a connues à cette même période. Notre municipalité a su se mobiliser afin de venir en aide aux populations voisines durement touchées, en organisant rapidement une collecte de vêtements et de produits de première nécessité. Je souhaite ici remercier tous nos concitoyens pour le bel élan de générosité et de dévouement, dont ils ont fait preuve dans ces circonstances.

Aujourd'hui, le cours habituel des choses reprend ses droits, et, après un bel été, nos enfants retrouvent le chemin de l'école. En cette rentrée scolaire, nous dénombrons 87 élèves (4 classes), dans notre école maternelle, et 166 élèves (7 classes) dans notre école élémentaire. Une entrée commune permettra, sous peu, un bon acheminement des enfants dans chaque établissement. L'année à venir verra le lancement de la toute dernière phase de travaux de rénovation de notre ville. Outre l'achèvement de la nouvelle médiathèque, cette ultime tranche proposera un réaménagement complet de l'espace entre la rue Carnot et la Mairie (avec parking, chaufferie, espaces verts...). Merci aux riverains d'avoir patienté, et accepté les nuisances occasionnées par les différents chantiers. Ils pourront, prochainement, profiter pleinement d'un Cœur de Ville flambant neuf où il fera bon vivre.

Votre Maire,
Gérard Chanclud



Directeur de la publication : **Gérard Chanclud** - Rédactrice en chef : **Isabelle Torque** - Comité de rédaction : **Ninni pompon, Frederic Malmasson, Sylvain Gohier, Régine Duval** - Mise en page, maquette, infographie : **www.antrim-creation.net**

Toutes les informations n'ont pu être présentées et nous vous demandons de bien vouloir nous excuser si un événement concernant une de vos actions n'a pas été publié.

Bienvenue à :

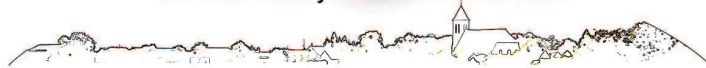
AKRICH Ethanaël Morgan Benoît le 03 mai 2016
CHEVREL Odalyne Olivia Danièle Patricia le 17 mai 2016
PETIT Joshua Bernard Christian le 27 juin 2016
RIO DESPRESLES Nathan Christophe Gilles le 30 juin 2016
GUILLON Ema Georgia le 07 juillet 2016
GRATALOUP Cheyenne Lola Marie le 22 juillet 2016
ROCHELET Emma Elodie le 24 juillet 2016
BARDEZ James Eric André le 08 août 2016
FREBAULT Mathis le 15 août 2016
LECOMTE ROSSET Johan Pascal le 03 septembre 2016
ROSSAY Antoine le 03 septembre 2016
JOURDAIN Léo Alexandre le 04 septembre 2016

Félicitations à :

CHAUVANET Chad Joyce et RABIA Soraya le 09 avril 2016
FONTAINE Didier André et LEPINE Sandra Yvette le 14 mai 2016
LORENZATO Damien et MOREIRA Déborah le 4 juin 2016
SIMON Nicolas François et TANCHE Coralie Denise
le 02 juillet 2016
VINCENT Christophe Frédéric et BRANJON Coralie Nadia
le 15 juillet 2016
GENET Sébastien Laurent et LESCIEUX Lætitia Lyse
le 06 août 2016
GALLECIER Stéphane Paul et MEYER Stéphanie Aude
le 03 septembre 2016
JOLIVET Philippe et LECLANT Evelyne le 03 septembre 2016

Nos plus sincères pensées aux familles de :

MOREIRA DE SOUSA Maria de Lurdes
épouse FERREIRA BAPTISTA le 07 avril 2016
ALLASIA Jeanne veuve BASTIEN le 17 avril 2016
NOWAK Jeanne veuve KRAKOWIAK le 19 avril 2016
BONTEMPS Marguerite veuve LECOQ le 22 avril 2016
GAUDRY Alain Robert le 26 avril 2016
MAILLODAT Denise Bernadette veuve LO PORTO
le 26 avril 2016
CHORON André, Clotaire le 17 mai 2016
SEGUIER Paulette Yvonne veuve BUNOUST le 08 juin 2016
ORIEZ Lucienne Eugénie veuve GOARIS le 12 juin 2016
LEJOSNE Georges Alfred le 13 juin 2016
VALLES ARMENGOL Maria Angeles veuve COMIN LAHOZ
le 29 juin 2016
POUJADE Jean-Paul le 18 juillet 2016
GALLOIS Roland Marcel le 14 août 2016
AYOUL Thierry Yves le 22 août 2016



Départ Stéphanie Sauvagnac

Stéphanie Sauvagnac a dû démissionner de son mandat d'adjointe au Maire.

En effet, son activité professionnelle l'a appelée à changer de région et partir dans le Cantal.

C'est avec une vive émotion qu'elle remercie les équipes, Associations Locales et services de l'État avec lesquels elle a travaillé ces huit dernières années ; sans ces forces vives le Wagon des Loisirs, les Lutins de la Reine, les NAP et animations n'auraient pas été possibles.

Certaine que la Commission Enfance - Jeunesse poursuivra les actions entreprises et développera les projets pour nos 14/20 ans, elle nous souhaite une bonne continuation, en particulier aux élus en place.

Bienvenue à Madame Régine DUVAL qui remplace Madame Stéphanie Sauvagnac, à compter du 1er octobre.

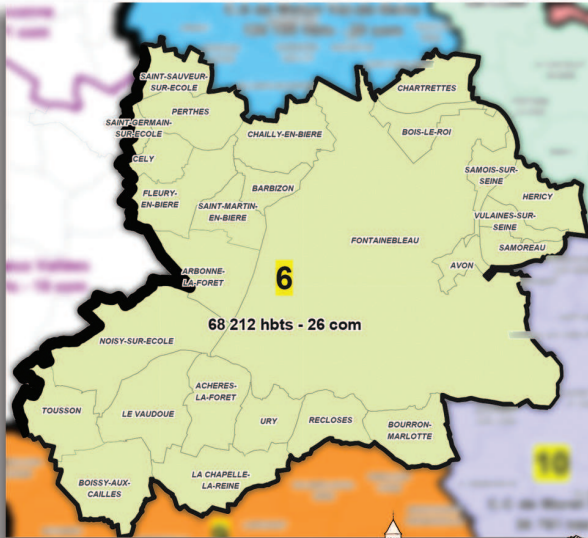
ÇA S'EST PASSÉ À LA INTERCOMMUNALITÉ CHAPELLE-LA-REINE

Réforme territoriale, le devenir de notre territoire.

La loi NOTRe promulguée en août 2015 fixe le seuil de population des Communautés de Communes à 15 000 habitants. Notre Communauté LES-TERRES-DU-GATINAIS n'atteint pas ce minimum. Elle doit donc se regrouper avec des Communautés voisines en respectant la continuité territoriale.

L'arrêté préfectoral du 3 mai dernier concernant notre commune, propose un périmètre de 26 communes pour une population de 68 000 habitants. Ce périmètre s'étend sur la partie nord des Terres du Gâtinais, Pays de Bière, Pays de Seine, Entre Seine et Forêt et Pays de Fontainebleau. Votre Conseil municipal s'est prononcé en faveur du périmètre proposé, en regrettant le partage de l'actuel territoire des Terres du Gâtinais.

Les élus et techniciens travaillent actuellement à l'élaboration des statuts et au projet de territoire de la future communauté. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet.



Fête de la musique

Un public très nombreux s'était déplacé, le dimanche 26 juin pour le concert de la fête de la musique à la Villa Capella. L'ASLC section musique y présentait un programme varié, interprété par les jeunes élèves de toutes les classes (violon, guitare, saxophone, batterie, chants...). Cette soirée a clôturé en beauté une année bien remplie.

Voyage des Anciens

Le 8 septembre, la commune a proposé à une cinquantaine de nos anciens, une journée découverte de Mériel, village natal de Jean Gabin.

Après la visite du musée, les participants ont déjeuné au château d'Auvers sur Oise, et terminé la journée par une croisière commentée, sur l'Oise.

Un agréable moment apprécié par tous.



Chapelle'stival

Cet été, le premier Chapelle'stival a eu lieu Place de la République, fraîchement rénovée.

La mairie a offert une scène ouverte aux associations pour des animations, les samedis en fin d'après midi.

Ce festival a rencontré un beau succès.

Merci aux différentes associations et aux spectateurs qui ont participé.

À l'année prochaine.



Vide greniers

Le 22 mai dernier, comme toujours depuis plusieurs années maintenant, le mauvais temps a gâché le vide greniers.

L'ASLC a souhaité le refaire le 18 septembre et malgré un temps un peu gris, une trentaine d'exposants s'est installée dans la cour du Pôle médico-social.

La bourse aux livres au profit de l'association Défi-autisme (<http://www.defiautisme.com>) a rapporté 215€.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé.



Éteignons les lumières, rallumons les étoiles !



La Chapelle-la-Reine participera à la huitième édition du Jour de la Nuit - samedi 08 octobre 2016

Consciente des effets de la pollution lumineuse sur l'environnement, la biodiversité et la santé, et voulant être acteur de cette soirée de sensibilisation, la commune de La Chapelle-la-Reine a décidé de s'engager et de participer à la huitième édition du Jour de la nuit, qui se tiendra le 08 octobre prochain.

Les engagements internationaux pris lors de la COP21 et les orientations de la loi transition énergétique pour la croissance verte ont instauré une volonté de réduire la consommation énergétique de la France. Ce cadre politique doit cependant prendre en considération une augmentation constante du nombre de points lumineux en France ainsi qu'une durée d'éclairage nocturne de plus en plus longue sur l'année. En effet, l'efficacité énergétique ne résoudra pas entièrement les problématiques liées aux multiples conséquences de la lumière artificielle.

Chaque année, l'événement du Jour de la Nuit entend rappeler les nuisances portées par le sur-éclairage de nos nuits sur l'environnement, la biodiversité et la santé humaine.

Ce rendez-vous, coordonné par « Agir pour l'Environnement » en partenariat avec un collectif de 25 structures, mobilise de nombreuses collectivités, associations et structures locales afin de sensibiliser sur les effets et les conséquences de la pollution lumineuse. Plus de 500 événements sont ainsi organisés sur l'ensemble du territoire.

Pour l'ensemble du Conseil Municipal « l'éclairage extérieur, bien que nécessaire, représente une grosse part du budget de la commune. En limitant dans la quantité et dans la durée cet éclairage, nous pouvons réduire les nuisances lumineuses significativement et limiter le gaspillage énergétique en faisant des économies. C'est tout le sens de notre participation à la huitième édition du Jour de la Nuit ».

La participation de La Chapelle-la-Reine au Jour de la Nuit prendra la forme d'une extinction symbolique de l'éclairage public, à partir de 20h, heure nationale d'extinction.

Pour plus d'information sur le Jour de la Nuit : www.jourdelanuit.fr



Informations à jour sur la gestion des déchets :
OBTENIR UN BAC JAUNE / UN BAC A ORDURES MENAGERES
Les bacs de tri sélectifs et les bacs à ordures ménagères sont désormais livrés au domicile des usagers.
Les personnes doivent contacter le SMETOM pour s'inscrire : par téléphone au 01.64.29.35.63 ou via leur site internet : <http://www.smetomvalleeduloing.fr/Demande-de-bac-jaune>
<http://www.smetomvalleeduloing.fr/Bac-a-ordures-menageres>

Les bacs de tri (couvercle jaune) sont gratuits qu'il s'agisse d'une première dotation, d'un vol (un dépôt de plainte est demandé), d'un échange pour un bac plus grand ou plus petit ...

Les bacs à ordures ménagères (à la norme EN-840) sont actuellement payants. Les tarifs sont les suivants : 120 litres à 34,50€ / 240 litres à 43,50€ / 360 litres à 75,75€ / 660 litres à 177,00€ TTC.

Il n'y a plus de bacs d'occasion à vendre, ce sont des bacs neufs.

Ces bacs ne sont pas encore obligatoires (la date limite initialement fixée à fin 2016 pourra être dépassée). Il est dans les projets du SMETOM de les distribuer à chaque administré, mais ils ne sont pas encore en mesure de donner une date ni les modalités (gratuit, payant,...).

COMPOSTAGE

Sur le site internet du SMETOM, était annoncé un « Démarrage du programme de distribution de composteurs prévu au deuxième trimestre 2016 ».

Cette distribution de composteur est retardée mais toujours au programme. Aucune date ne peut être précisée à ce jour.

Distribution de compost automne 2016 : il y en aura une. Les dates restent à confirmer, probablement en octobre.

Pour recevoir les informations liées au compostage (dates de distribution de compost, dates de distribution de composteurs quand elles seront connues etc...) les usagers sont invités à s'inscrire sur leur liste de diffusion : <http://www.smetomvalleeduloing.fr/Compostage/Inscription-a-la-liste-de-diffusion-compostage>
En appelant le 01 64 29 35 63.

VISITE DU CENTRE DE TRI

www.smetomvalleeduloing.fr/Actualites/Visite-du-centre-de-tri
2 possibilités pour s'inscrire :

- Inscription individuelle à une visite organisée - prochaine date : mercredi 12 octobre à 9h30

- Inscription d'un groupe (5 minimum, 15 maximum) en indiquant la date souhaitée. Il est fortement conseillé de donner au moins 2 dates.

Le circuit n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite et déconseillé aux personnes souffrant de troubles cardiaques ou de vertiges importants.

Enfants : à partir de 8 ans

BADGE DE DECHETERIE : En cas de déménagement, y compris sur une même commune, il est nécessaire de refaire une demande car le badge est affecté à un usager pour une adresse donnée.

Une borne de recharge pour véhicules électriques sur la commune

Une borne de recharge pour véhicules électriques est accessible au centre-ville pour tous les habitants. Cette borne a été installée par le syndicat départemental des énergies de Seine et Marne (SDESM) qui prévoit d'en installer 150 comme celle-ci sur l'ensemble du département.

Un maillage départemental

L'objectif du SDESM est d'encourager le développement du véhicule électrique en Seine et Marne. À ce jour, seulement 1000 véhicules électriques sont immatriculés dans le département. L'installation de ces bornes selon un maillage précis dans les cœurs de villes et villages permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux bornes. L'autonomie de la plupart des véhicules électriques étant de 100 à 150 km.

Les types de recharge disponibles

Aujourd'hui, plusieurs modèles de recharge coexistent. On distingue les véhicules se rechargeant en courant continu et ceux pouvant accepter du courant alternatif. La borne installée est équipée de deux prises permettant de recharger l'ensemble des véhicules électriques ou hybrides actuellement sur le marché. Une première prise dite E/F est une prise de 3 kVA de puissance, utilisable par tous les véhicules, mais nécessitant un temps de charge complète de 6 à 8 heures. La seconde prise est une prise type 2 utilisable par les véhicules se rechargeant sur du courant alternatif et permettant de limiter le temps de charge à 1 h 30 grâce à une puissance de 18 kVA.

Comment utiliser la borne ?

Pour utiliser le service de charge, il suffit de s'enregistrer sur le site internet www.ecocharge77.fr. Une somme de 5 € est demandé à l'enregistrement pour obtenir le badge d'accès aux bornes. Ensuite, le service est prépayé à raison de 0.5 € par charge quels que soient le temps et la puissance utilisée.



**Le nouveau brigadier de la Police Municipale,
Monsieur Jean Paul LEGER,
a pris ses fonctions le 1er octobre.**

RAPPEL :

Les propriétaires d'animaux de compagnie sont tenus de ramasser les déjections laissées sur la voie publique. L'article Art. 632,1 du Code Pénal prévoit une amende de 1^{ere} classe d'un montant de 35€.

Projet d'extinction partielle de l'éclairage public

«Pourquoi tu éclaires, pourquoi tu éteins ? dit le Petit prince à l'allumeur de réverbères.

- Parce que c'est la «consigne» répond-il.»

La Chapelle-la-Reine s'attelle à faire changer la «consigne» pour que celle-ci devienne plus adaptée aux enjeux du XXI^e siècle.

La nuit, c'est la moitié de la vie.

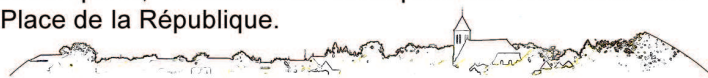
Chaque jour, la vie est un cycle nourri autant par le jour que par la nuit. En une cinquantaine d'années, l'homme a bouleversé cette alternance naturelle du jour et de la nuit en développant de manière anarchique et disproportionnée l'éclairage artificiel extérieur.

La quantité globale de lumière émise la nuit n'a pas cessé d'augmenter depuis quelques décennies.

C'est pourquoi La Chapelle-la-Reine souhaite agir avec des mesures qui ne coûtent rien, mais qui ont des résultats immédiats, en euros, en KWh économisés et en nuisances lumineuses diminuées.

Une réunion publique aura lieu courant novembre, pour vous présenter le projet d'extinction partiel de l'éclairage public, et répondre à vos interrogations (sécurité, cambriolages, sécurité routière...)

La communication de la date se fera via les panneaux municipaux, le site internet et le panneau lumineux de la Place de la République.



CITOYENNETÉ

Recensement de la population 2017

À la demande de l'INSEE, la Commune réalisera en 2017 le recensement des habitants. Cette opération se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Ce recensement est important pour la Commune. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mise à jour chaque année fin décembre, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes, etc. diffusés au mois de juillet suivant.

Évolutions proposées par l'INSEE :

Désormais, chaque personne recensée peut répondre aux questionnaires du recensement par internet. Ce mode de réponse améliore la qualité du service rendu aux habitants et permet de réaliser d'importantes économies de moyens. Il sera proposé de manière systématique par les agents recenseurs. Des informations sur le recensement en ligne seront prochainement disponibles sur le site internet de la commune. (www.lachapellelareine.fr)

D'autres informations seront diffusées sur les différents supports de la commune avant le début de l'opération de recensement.

L'aménagement et la requalification de la grange en médiathèque se termineront prochainement.

Les travaux d'aménagement des abords de la mairie commenceront bientôt et comprendront :

- l'aménagement d'un parking avec une borne de recharge pour véhicules électriques
- création d'espaces verts autour de la médiathèque
- création d'une aire de jeux pour enfants
- déplacement du monument aux Morts en bordure de la rue Carnot
- renovation de la façade arrière de la mairie
- construction d'une chaufferie bois destinée à chauffer les bâtiments municipaux
- mise en place de toilettes publiques gratuites

- Rue Battesti

Démolition de l'ancienne cantine et de l'ancien bâtiment des services techniques pour l'aménagement d'un parking pour le personnel communal
Réhabilitation de la cour de la mairie

- Avenue de Fontainebleau

Achèvement de l'enfouissement des réseaux et l'éclairage public

Aménagement des trottoirs coté pairs

Installation de feux tricolores au carrefour de la Poste, pour la sécurisation de la traversée de la RD152

Travaux pour la sécurité des usagers :

Réalisation d'une entrée commune au groupe scolaire (école maternelle et élémentaire).

Installation de radars pédagogiques à Butteaux.



LE COIN DES ASSO'

L'ESF JUDO JEAN JULLY vous accueille au Dojo du gymnase Blanche de Castille.

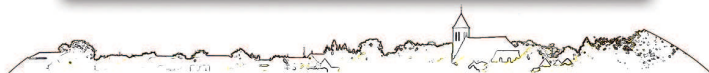
Le club propose cette année 2 équipes Benjamins (féminine et masculine) ainsi qu'un cours supplémentaire pour adultes, 1 samedi/mois de 14h à 17h

Betty Bonnet (Championne de France cadette 2015, championne d'île de France junior 2016) se présentera au Championnat de France 1ère division, le 12 novembre à Montbéliard dans la catégorie d'Automne Pavia (-57kgs) .

Contacts : 06.83.43.50.82

informations :

esf.judo@hotmail.com - www.facebook.com/esfjudolachapellelareine



BOUCHONS D'AMOUR – JOURNEE BLEUE

Les Bouchons d'Amour vous remercie de votre participation, Votre geste écologique permet l'amélioration du quotidien des personnes en situation de handicap, notamment par l'acquisition de fauteuils roulants.

La collecte sur La Chapelle a permis de remplir un camion d'environ 10 tonnes de bouchons.

Facebook : Les-Bouchons-Damour-Sud-Seine-Et-Marne

Site régional : bouchonsfranciliens.webnode.fr



La 2ème JOURNEE BLEUE de sensibilisation à l'autisme a réuni un grand nombre de participants.

Merci à la Mairie, aux commerçants et aux associations (Développe Moi Durable, ESF Foot, Judo et Danse) aux professionnels de santé (orthophonistes, psychomotricienne) Ainsi qu'à Amandine et aux enfants de la Chapelle la Reine, pour leurs dessins.

A l'année prochaine !

Facebook : Journée BLEUE à La Chapelle la Reine et Sud 77

Valérie et Caroline

L'association DÉVELOPPE MOI DURABLE diversifie ses activités

L'ouverture de cours de portage physiologique :



Julie, Puéricultrice, vous propose de découvrir la position la plus juste pour respecter la physiologie de votre bébé, Individuels ou collectifs, ces ateliers d'environ 1h30 sont ouverts à tous les parents et futurs parents.

La mise en place de réunions sur la parentalité :

Ce sont des temps d'échange et de partage autour des questions que l'on se pose en tant que parents pour accompagner nos enfants. C'est un temps de parole libre. La mise en place de cours de gymnastique sensorielle enfants :

Issue de l'ostéopathie et des sciences de l'éducation, elle comporte un ensemble de chorégraphies précises respectant la physiologie du corps.

L'attention, la mémoire et la motricité fine sont sollicitées de manière ludique ! L'enfant développe alors son équilibre émotionnel, sa présence à lui-même et aux autres.

La mise en place de conférences et ateliers sur la Naturopathie :

Découvrez la naturopathie au travers de conférences et ateliers thématiques (Enfants en forme, mes intestins vont bien, Huiles simplement essentielles)

Renseignements et inscriptions : www.assodmd.net



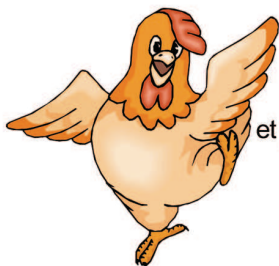
NOUVEL OSTÉOPATHE À LA CHAPELLE-LA-REINE

Un nouvel ostéopathe a rejoint La Chapelle-la-Reine depuis la rentrée :

M. Thomas GAINÉ, ostéopathe, avec Mme MATHEY
30 bis place de la République
06 61 08 77 30
Spécialisé en pédiatrie.

La Commission Communication remercie les associations qui ont répondu dans les délais à notre sollicitation pour publier leurs informations dans le bulletin, et regrette le trop faible retour des autres associations Chapelaines (15 demandes d'informations envoyées, 3 retours).

AGENDA



15 octobre
Villa Capella à partir de 17h
Soirée Zumba Party organisée par l'association
Développe Moi Durable
La totalité des fonds récoltés servira à financer
et parrainer la mise en place d'un projet pédagogique
monté en collaboration avec l'école maternelle
«un poulailler à l'école»
Entrée 5€



5 novembre
Villa Capella à partir de 19h30
Soirée paella – soirée dansante organisée par l'association SCLCR
(Société de chasse)
Adulte 23€
Enfant 10€
Date limite d'inscription 28/10 auprès de Paula : 06 61 37 98 90
Paiement à l'inscription



11 novembre
Commémoration de l'Armistice
au monument aux Morts
Rendez vous à 10h – cour de la Mairie



19 novembre
Villa Capella à 20h30
Soirée théâtre «A la bière fraîche» comédie de Michel Le-Dall
par la Compagnie Montignotte
Ce vaudeville, fondé sur un comique de situation, a pour thème
l'organisation de fiançailles par un aubergiste pendant un week-end
de canicule.
Entrée 10€

26 novembre
Villa Capella
à partir de 19h30
Soirée Téléthon
Choucroute
entrée 22€
enfants -10 ans 10€
Date limite d'inscription 24/11
en Mairie



18 décembre
Cour du Pôle médico-social
20ème Marché de Noël



Pour le 20ème Marché de Noël nous sommes à la recherche
de photos de 1996 à 2003
vous pouvez les déposer en mairie dans une enveloppe avec
votre nom et adresse au dos de chaque photos, elles seront
scannées et vous seront rendues.
Ou les envoyer par mail à photosmarchenoel@gmail.com
Un diaporama sera réalisé. Merci de votre participation.

11 décembre

Concert de Noël à l'église,
organisé par l'ASLC
section musique

